

Licence Droit accélérée (L1/L2)

Site de Sceaux

UE de Licence 1 : division B et UE de Licence 2 : division A

Responsable : Stéphane DUROY

Nom et Prénom..... N° Etudiant

Tél. Email(prenom.nom) :@universite-paris-saclay.fr

Etudiant redoublant : oui ☐ non ☐

Etudiant en parcours Santé « LAS » : ☐

Enseignements	Niveau Licence	Semestres	ECTS	CM	TD	Evaluations		Seuil de compensation
						Session 1	Session 2	
BCC1. Résoudre un problème juridique			49					10/20
Droit civil 1 – Introduction	Licence 1	1	5	33	15	ECT	ET	
Droit constitutionnel 1 – Introduction	Licence 1	1	5	33	15	ECT	ET	
Introduction historique au droit	Licence 1	1	3	33		ET	ET	
Droit civil 3 – Obligations : contrats	Licence 2	3	5	33	15	ECT	ET	
Droit administratif 1	Licence 2	3	5	33	15	ECT	ET	
1 UE au choix au semestre 3 :								
Droit de l'UE : cours en français	Licence 2	3 ☐	3	33		ET	ET	
Droit de l'UE : cours en français	Licence 2	3 ☐	3	33		ET	ET	
Droit pénal général	Licence 2	3 ☐	3	33		ET	ET	
Droit civil 2 – Famille	Licence 1	2	5	33	15	ECT	ET	
Droit constitutionnel 2 – V ^e République	Licence 1	2	5	33	15	ECT	ET	
Droit civil 4 – Obligations : responsabilité civile	Licence 2	4	5	33	15	ECT	ET	
Droit administratif 2	Licence 2	4	5	33	15	ECT	ET	
Droit privé des affaires	Licence 2	4	3	33		ET	ET	
BCC2. Situer un problème dans son contexte			4					7/20
Enjeux de la transition écologique	Licence 2	3	2	SPOC		VSN	VSN	
Institutions administratives et judiciaires (EAD)	Licence 1	1	2	2		ET	ET	
BCC3. Agir et communiquer			7					10/20
Anglais 1	Licence 1	1	3		15	ECI		
Méthodologie documentaire 1	Licence 2	3	0,5		2	VSN	VSN	
Anglais 2	Licence 1	2	3		15	ECI		
Méthodologie documentaire 2	Licence 2	4	0.5		2	VSN	VSN	
Esprit critique – Sciences en société	Licence 1	2		SPOC	SPOC	VSN	VSN	
Total annuel			60					
1 option facultative *: Semestre 1 ☐ Semestre 2 ☐			Point bonus					

* Options facultatives (point bonus) : LV2, Sport, Atelier culturel, Pratique d'un instrument ou Engagement étudiant : 0.25 par année ou 0,125 par semestre

Licence Droit accélérée (L1/L2)

Site de Sceaux

UE de Licence 1 : division B et UE de Licence 2 : division A

Responsable : Stéphane DUROY

Modalités de contrôle des connaissances :

VSN : validation sans note : le résultat est « Admis » ou « Défaillant »

ECT : Evaluation continue et terminale :

- Session 1 : 50% note contrôle continu + 50% note examen de fin de semestre.
- Session 2 : Si la note de contrôle continu de session 1 est égale ou supérieure à 10/20, alors la note finale de l'UE en session 2 = 50% de la note de contrôle continu de session 1 + de 50% de la note d'examen de session 2.
Si la note de contrôle continu de session 1 est inférieure à 10/20, alors la note de l'UE en session 2 = 100% note de l'épreuve de session 2.

ET : Evaluation terminale :

ET : Evaluation terminale :

- Session 1 : examen de fin de semestre
- Session 2 : examen de session 2.

ECI : Evaluation continue intégrale en une session unique :

- Session 1 : épreuves de contrôle continu (intégration d'une épreuve de "seconde chance" au cours de l'UE et avant la période des examens) qui donnent lieu à une note finale.
- Session 2 : report de la note de session 1 en session 2

SPOC : cours en ligne sur e-Campus

BCC : Bloc de compétences et connaissances.

Conditions de validation de l'année de Licence :

Validation de tous les BCC (moyenne supérieure ou égale à 10/20 et résultat « ADMIS »)

Ou, remplir toutes les conditions suivantes :

- Moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 ET
- BCC1 : moyenne supérieure ou égale à 10/20 ET
- BCC2 : moyenne supérieure ou égale à 7/20. Le BCC2 peut être compensé par le BCC1 ET
- BCC3 : moyenne supérieure ou égale à 10/20 et résultat « ADMIS » (attention les UE évaluées en « VSN » doivent obligatoirement être validées « ADMIS »). Le BCC3 ne peut compenser aucun autre BCC.
- Les UE évaluées en « VSN » doivent obligatoirement être validées « ADMIS », faute de quoi le BCC sera « Défaillant ».

Je soussigné(e)..... atteste avoir activé mon compte Adonis (adresse mail Paris-Saclay) via <https://adonis.universite-paris-saclay.fr/activation/> (unique contact pour toute communication administrative à l'université Paris-Saclay) et avoir pris connaissance du Règlement des études ainsi que des modalités* particulières applicables à ce contrat pédagogique consultables sur le site <https://www.jm.universite-paris-saclay.fr/formation/reglement-des-etudes-et-modalites-de-contrôle-des-connaissances-mcc>

Date et signature de l'étudiant